

Une grande partie de l'équipe Municipale s'est retrouvée avec l'ensemble des personnels municipaux autour du verre de l'amitié le jeudi 15 Mai en fin d'après-midi.

Moment de convivialité souhaité par le Maire Jean-Marc Bousset.

La présentation de chacun d'entre nous, 9 agents (2 secrétaires, 5 agents techniques, 1 agent bibliothèque /ATSEM, 1 agent ATSEM), et les conseillers, nous a permis de mieux faire connaissance et d'échanger sur nos activités à venir.

Sur la photo de couverture, de gauche à droite :

- 1 : Véronique MAGAUD, 2 : Jean-Paul REVERT,
- 3 : Claude RICHARD, 4 : Annie PROD'HOMME,
- 5 : Bernard MAISSE, 6 : Eric LÉONARD,
- 7 : Nadine BURLAUD, 8 : Jeannine DRUOT,
- 9 : William SCHWOB, 10 : Patrice JEGO,
- 11 : Jean-Marc BOUSSET, 12 : Gérard GAILLARD,
- 13 : Sandra FALLAIX, 14 : Jean-Marie BELIARD,
- 15 : Ghislaine GALLET, 16 : Marie-Hélène NAPPEZ,
- 17 : Clément SOTTIAU, 18 : Monique GAYOUS,
- 19 : Maryse BUTTET, 20 : Estelle PESEUX,
- 21 : Catherine BOUSSET, 22 : Nathalie LIPPUS.

N'étaient pas présents : Marie-Agnès GUEZET, Franck GIBERTINI, Franck VERMOT-DESROCHES, Annie SALOMEZ, Jean-Charles MICALLEF, Agnès BAS.

Tous, nous souhaitons mettre nos connaissances et nos compétences au service des APPULIENS .

Les réunions de quartiers en SEPTEMBRE



SAMEDI 06 septembre à 11 heures : la Grosse Aige, la Maletière, la Chaille, la Rocheraie.

VENDREDI 19 septembre 18 heures : Le Centre village, rue de la Perrouse, rue du Puits, les Vergers du Puits, route de Miserey, le Village...

SAMEDI 20 septembre 10 heures : Le Coteau, Route de Serre, Horizon III, Beauregard, Vigneraie, rue de la Corvée, Pré du Ris, la Pommeraie.



Le nouveau conseil municipal

Le 28 mars 2014, les nouveaux élus, en présence de nombreux habitants, procédaient à l'installation du nouveau conseil municipal.

Après avoir félicité les nouveaux élus Jean-Michel FAIVRE, maire sortant, leur a souhaité de réussir leurs projets (en particulier celui qui lui tient à cœur, le groupe scolaire). Il a remercié particulièrement toute l'équipe a travaillé lors de ces six années.

Il donne lecture des résultats constatés au procès-verbal des élections du 23 mars 2014 et déclare installés dans leurs fonctions :

- Jean-Marc BOUSSET,
- Annie SALOMEZ,
- Bernard MAISSE,
- Véronique MAGAUD,
- Patrice JEGO,
- Nadine BURLAUD,
- Franck GIBERTINI,
- Jeannine DRUOT,
- Eric LEONARD,
- Agnès BAS,
- Jean-Paul REVERT,
- Sandra FALLAIX,
- William SCHWOB,
- Ghislaine GALLET,
- Jean-Charles MICALLEF,
- Marie-Agnès GUEZET,
- Franck VERMOT-DESROCHES,
- Annie PROD'HOMME,
- Claude RICHARD.

Jean-Marc Bousset se porte candidat, et après le vote de chaque Conseiller Municipal est proclamé MAIRE.



Il est procédé ensuite à l'élection des adjoints au Maire.

La liste proposée obtient 18 voix.

Sont donc élus comme adjoints au maire :



Bernard MAISSE, premier Maire-Adjoint, est délégué à l'urbanisme, l'assainissement, la voirie (y compris la sécurité sur voirie), à la forêt et aux travaux sur le ruisseau de « la Lanterne » -



Patrice JEGO, deuxième Maire-Adjoint, est délégué à l'organisation du travail des agents techniques communaux, aux bâtiments (y compris accessibilité), à la sécurité et à l'environnement.



Véronique MAGAUD, troisième Maire-Adjointe, est déléguée aux finances (suivi des marchés), à la gestion du personnel, à la bibliothèque, à la gestion du site internet, au comité des fêtes et à l'organisation des fêtes et cérémonies (en collaboration avec la 5e Maire-Adjointe pour ces deux derniers points).



William SCHWOB, quatrième Maire-Adjoint, est délégué aux affaires scolaires, à la jeunesse, à la prévention de la délinquance.



Jeannine DRUOT, cinquième Maire-Adjointe, est déléguée aux affaires sociales, à la communication, à la vie associative, au comité des fêtes et à l'organisation des fêtes et cérémonies (en collaboration avec la 3e Maire-Adjointe).

Les autres membres du conseil municipal sont :



Annie SALOMEZ



Jean-Charles MICALLEF



Éric LÉONARD



Sandra FALLAIX



Jean-Paul REVERT



Nadine BURLAUD



Franck GIBERTINI



Annie PROD'HOMME



**Franck
VERMOT-DESROCHES**



Ghislaine GALLET



Claude RICHARD



Agnès BAS



Marie-Agnès GUEZET

LES REPRÉSENTANTS DE LA MUNICIPALITÉ AU SEIN DES DIFFÉRENTS ORGANISMES.

● Syndicat mixte SCOT

Titulaire : Annie Salomez

● SYBERT

Titulaire : Jean-Marc BOUSSET

● SIVOS LANTERNE

Titulaires : William SCHWOB
Patrice JEGO
Jean-Charles MICALLEF
Sandra FALLAIX

Suppléants : Annie SALOMEZ
Éric LÉONARD
Jean-Paul REVERT
Jean-Marc BOUSSET

● AUDAB

Annie SALOMEZ

● Sivos collège

Jean-Marc BOUSSET
William SCHWOB

● CCAS

Président : Jean-Marc BOUSSET

Vice présidente : Jeannine DRUOT
Marie-Agnès GUEZET
Nadine BURLAUD

Suppléants : Agnès BAS
Annie PROD'HOMME
Claude RICHARD

● RÉFÉRENTS

FORÊTS : Bernard MAISSE
Jean-Paul REVERT

AVALFORT : Claude RICHARD
Jean-Paul REVERT

CIMETIÈRE : Jeannine DRUOT

● SICA

Titulaires : Bernard MAISSE
Jeannine DRUOT

Suppléants : Éric LÉONARD
Nadine BURLAUD

● Syndicat du val de l'Ognon

Titulaires : Bernard MAISSE
Franck GIBERTINI

Suppléants : Annie PROD'HOMME
Franck VERMOT-DESROCHES

● C.A. du Collège

Titulaire : Sandra FALLAIX

Suppléant : William SCHWOB

● COMITÉ DES FÊTES

Président : Jean-Marc BOUSSET
Jeannine DRUOT
Véronique MAGAUD
Annie PROD'HOMME
Agnès BAS
Jean-Charles MICALLEF

● COMMISSION D'APPELS D'OFFRES

Président : Jean-Marc BOUSSET

Président Suppléant : Éric LÉONARD

Titulaires : Bernard MAISSE
Patrice JEGO
Véronique MAGAUD
Nadine BURLAUD
Jean-Charles MICALLEF
Ghislaine GALLET

Suppléants :

Ghislaine GALLET
Claude RICHARD

Ghislaine GALLET
Franck VERMOT-DESROCHES

Claude RICHARD

La traditionnelle cérémonie des vœux, le 10 Janvier 2015.

Profitant de la présence de nombreux habitants de Pouilley-les-Vignes, Jean-Marc Bousset a dressé le bilan des premiers mois de mandature et exposé les projets à venir.

« C'est avec grand plaisir que je vous accueille pour cette traditionnelle cérémonie des vœux, moment privilégié mais moment de convivialité et de rencontre.



Cette année encore, je suis heureux de constater que vous êtes toujours aussi nombreux à vous être déplacés, même si beaucoup se sont excusés car ils étaient retenus par d'autres obligations.

J'ai le plaisir de vous souhaiter, très sincèrement, une belle année, une année d'épanouissement dans votre vie personnelle, professionnelle, associative, culturelle ou sportive ; c'est aussi l'occasion de vous remercier pour votre engagement, pour Pouilley-les-Vignes ou pour ses habitants.

Le dynamisme d'une commune se mesure au dynamisme de ses entreprises, (le Maire salue les responsables d'entreprises présents). Le dynamisme d'une commune se mesure aussi au dynamisme de ses associations, et à Pouilley-les-Vignes, la vie associative se révèle d'une grande richesse de par la diversité des activités proposées, que ce soit dans le domaine social, culturel ou sportif.

Je veux donc remercier toutes les personnes qui contribuent à faire vivre notre commune.

Je citerai cette année, le travail accompli par les bénévoles du secours catholique qui apportent des aides et du réconfort aux personnes confrontées à des problèmes sociaux.

Nous sommes dans un contexte budgétaire contraint.

Face à des situations fragilisées de plus en plus nombreuses, une complémentarité entre tous les acteurs sociaux du territoire, qu'ils soient institutionnels ou associatifs, me paraît indispensable. La crise accélère la prise de conscience budgétaire des collectivités territoriales et nous impose une gestion toujours plus rigoureuse de nos dépenses. Avec des dotations de l'Etat en diminution, la suppression des services de la Direction Départementale du Territoire pour l'instruction des dossiers d'urbanisme qui seront instruits par la CAGB et facturés, les années à venir seront difficiles financièrement pour notre collectivité.

Dans ce domaine, nous nous devons d'être exemplaires ...»

Le Maire consacre ensuite une partie aux relations avec la CAGB, le SYBERT, le nouveau canton.

« Cette cérémonie des vœux est traditionnellement l'occasion de dresser un bref bilan des réalisations, actions et événements de l'année écoulée. Il sera forcément « modeste » dans la mesure où la nouvelle équipe a pris très récemment ses fonctions. Merci à tous, mes chers collègues, pour votre participation aux différentes réunions, selon vos disponibilités ce qui n'est pas toujours facile, et à nos échanges toujours très fructueux. Bien sûr, je n'oublie pas les agents de la commune que je remercie pour leur collaboration.

Tout d'abord, il faut souligner la mise en place des nouveaux rythmes scolaires, en collaboration avec les communes de Champvans - les-Moulins et Champagny.

Je tiens à saluer le travail effectué par les membres de Familles rurales de Pouilley-les-Vignes, en coordination avec les enseignants et les représentants de parents d'élèves. Le projet éducatif territorial a tenu compte des rythmes de l'enfant et propose des activités très diverses. Pour les communes, l'enjeu financier est important si nous voulons proposer des activités de qualité et c'est pourquoi, les élus ont demandé à l'Etat la pérennisation du fonds d'amorçage (aide accordée aux communes)».





Plusieurs projets contribuant à l'embellissement de notre village, au mieux vivre de nos administrés et à la sauvegarde de notre patrimoine ont abouti en 2014 :

- La nouvelle rue de l'école : après plus de 20 ans de discussion, cette rue est enfin réalisée.
- L'agrandissement de l'aire de jeux pour les enfants : une pyramide de cordes a été installée pour les enfants de 4 à 12 ans pour compléter la partie réservée aux plus petits.
- Le début des travaux de voirie de la zone d'intérêt communautaire derrière le Super U où 23 parcelles seront proposées à la commercialisation.
- La mise en sécurité de toutes les armoires d'éclairage public.
- La réhabilitation de la 1^{ère} batterie du mont par Avalfort et le 19^{ème} régiment du Génie.
- Dans le cadre des travaux d'entretien courant, un groupe de travail a repensé le fleurissement du village pour la mise en place de plantes persistantes. Cette équipe travaille, avec l'appui du CAUE, sur l'aménagement paysager du rond-point de Super U et sur la réhabilitation de la fontaine située sur la RD 70 en face de la nouvelle mairie.
- Une réflexion est menée dans le cadre de l'accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics, ainsi que sur les travaux à réaliser sur les bâtiments.

« L'année 2014 a également été riche en événements organisés ou soutenus par notre collectivité - je veux parler bien sûr des réunions de quartiers qui permettent de vous informer et de vous écouter, de l'accueil des nouveaux arrivants, du repas des anciens et lors de ce dernier semestre 2014, nous avons eu :

■ Une opération de sauvetage au groupe primaire pratiquée par le corps des sapeurs-pompiers de Pouilley-les-Vignes.

■ Une première réunion publique pour un échange élus - population sur les sens possibles de circulation au centre du village et aborder les problèmes de sécurité et d'incivilité. Je rappelle que la phase de tests commencera le 1^{er} février. N'hésitez pas à déposer vos remarques tout au long des périodes d'essais.

Malgré des perspectives financières assez difficiles, le conseil municipal maintient son engagement pour le développement de Pouilley-les-Vignes au service de ses habitants. Nous maîtriserons les dépenses afin de réaliser le projet essentiel du mandat : le groupe scolaire primaire et maternel. Dès cette année, les études vont démarrer en concertation avec Champvans-les-Moulins et Champagny. Le regroupement dans un même lieu des deux écoles, de la cantine et du périscolaire mettra tous les atouts matériels pour une réussite scolaire tant souhaitée par les parents.

L'essor du secteur économique, en lien avec la CAGB, un niveau de qualité important des services publics le renforcement de la démocratie locale, la préservation de notre environnement sont nos priorités.

C'est sur ces mots, qu'au nom de l'ensemble des élus de notre village présents autour de moi, je veux vous présenter mes vœux de santé et bonheur, pour vous-même et vos familles, avec une pensée particulière pour ceux qui souffrent et pour ceux que les aléas de la vie, bien nombreux en cette période troublée, n'épargnent pas en ce début d'année 2015.

Je vous invite à lever le verre de l'amitié et vous souhaite une nouvelle fois de l'optimisme pour une belle et heureuse année 2015».



BELLE AMBIANCE AU REPAS DES ANCIENS



Le traditionnel repas des aînés a eu lieu, le dimanche 27 septembre, dans une salle des fêtes fraîchement rénovée et revêtue de nouvelles couleurs qui l'agrandissent et la valorisent. Cet événement a rassemblé 140 personnes toujours très heureuses de participer à ce rendez-vous empli de convivialité et de joie ; en effet, ce repas est toujours un moment de joie car il permet de se retrouver, de déguster un bon repas concocté par le traiteur Cottin, de danser sur des musiques interprétées par deux musiciens, qui rappellent de bons souvenirs... Merci aux élus et à leurs conjoints qui ont préparé cette fête et contribué à sa réussite.

Merci à tous les séniors qui ont rendu cette journée conviviale et chaleureuse!

Vous pouvez d'ores et déjà noter le prochain rendez-vous :
le dimanche 25 septembre 2016.



NOËL DU SIVOS



LES VOEUX DU MAIRE



Les Vœux du Conseil Municipal ont eu lieu le samedi 08 Janvier 2016 à la salle des fêtes où les Appuliennes et Appuliens sont venus nombreux. Faisant suite au message de Jean-Marc Bousset, le verre de l'amitié a facilité les échanges entre les élus et les administrés.



Pouilley les vignes

L'ANIMATION LOCALE



L'animation locale de Pouilley les Vignes (composée de représentants de Familles Rurales, de membres du Conseil Municipal et de différents responsables associatifs locaux) organise plusieurs manifestations cette année :

Au programme :

MARCHE EN APPULIE

le dimanche 12 juin (rdv devant la salle des fêtes à 11h00) pour une balade conviviale : entrée gratuite, apéritif offert, barbecue au Mont avec possibilité d'acheter de la viande de la ferme Pretet, stand pâtisserie, Animations sur place avec la ludothèque. Navette disponible pour les personnes à mobilité réduite.

FÊTE DE LA MUSIQUE

le lundi 20 juin à partir de 20h : Première partie assurée par « The Hoods » (jeunes musiciens de Serre les Sapins, variété, pop/rock) / Orchestre d'Harmonie de Pouilley les Vignes / J.C Tarby (chansons françaises)

FÊTE DU 13 JUILLET

Soirée dansante devant la salle des fêtes et vente de frites, saucisses et boissons. **À partir de 19h30**

CONCERT DE L'AMANDIER

le 4 novembre.
Renseignements et réservations : Animation Locale, 8 rue des Fontaines, tél. : 03 81 54 32 39 (les mardis de 14 à 16h ou laisser un message) ou mail : animationlocalepouilley@orange.fr

SUIVEZ L'ACTUALITÉ DE VOTRE COMMUNE :

En vous connectant sur le site de la commune <http://www.pouilleylesvignes.com>



son blog <http://appulie.blogspot.fr/>



Et le blog de la bibliothèque <http://lireetplusencore-pouilleylesvignes.over-blog.com>

NOUVEAU

POUR MIEUX VOUS SERVIR

Renouvelatif

OUVERT TOUS LES LUNDIS

HORAIRE ET JOURS D'OUVERTURE DU SALON DU LUNDI AU SAMEDI DE 9H À 19H

Tél: 03 81 58 00 08

Rachel & son l'équipe

OUVERTURE LES LUNDIS

BIENVENUE AUX NOUVEAUX APPULIENS

A l'invitation de Jean-Marc Bousset, Maire, et de l'équipe municipale les nouveaux Appuliens ont été reçus en mairie le 25 Novembre.

Le Maire a présenté les élus en indiquant leurs responsabilités, puis le maire a retracé l'histoire de la commune, évoqué la vie associative, les écoles, l'activité économique, les manifestations ainsi que les futurs projets...

Les élus ont répondu aux nombreuses questions et ont offert le verre de l'amitié.



Dominique NEDEY président de l'étoile, a présenté l'association.

LES JOURNÉES DU PATRIMOINE

Comme tous les ans et avec la participation de l'association Avalfort par la présence de Marcel Sugny toujours fidèle au poste, et les membres du conseil municipal, les batteries du mont de Pouilley étaient de nouveau ouvertes à la visite commentée lors des journées du patrimoine.

Malgré un temps très maussade quelques personnes intéressées sont venues faire le tour de ces monuments de notre patrimoine.



MAISON PROPRE

Ménage Repassage Vitrage

Catherine Roussey Brancher

A VOTRE SERVICE

03 81 55 01 94

Aide a domicile

Paiement en CESU

25115 Pouilley-Les-Vignes

Le Salon

Ouvert du mardi au vendredi : 9h-18h30
Le samedi : 9h-16h

32 rue de lausanne
25115 Pouilley-les-Vignes

Tél: 03.81.58.05.38
Facebook: Le salon

Animation Locale

Cette année, les bénévoles ont organisé la venue à Pouilley les Vignes des Cancoyote Girls le 1er avril pour un concert de plus de 2 heures ! Un beau rendez-vous entre le public venu nombreux et les 3 franc-comtoises. Un autre concert est déjà prévu courant octobre, qui mettra à l'honneur le grand Georges Brassens.



Les membres de l'animation locale de Pouilley les Vignes vous proposent plusieurs manifestations culturelles, ludiques et sociales :

Prochainement :

Fête de la musique le 20 juin : dès 20h30 à la salle des fêtes, avec l'Harmonie municipale, la chorale de l'Emica et la Cantilène.

Fête populaire du 13 juillet : soirée animée par un DJ, restauration et buvette sur place à la salle des fêtes dès 20h.

De nouvelles animations seront proposées très prochainement, ainsi que des temps d'informations (relations parents-enfants, voisinage et bienveillance, obésité), de formations (premiers secours, ateliers informatique), d'échanges, afin de développer encore le lien social et le mieux vivre ensemble au sein de la Commune.

Marche en Appulie le 25 juin : le concept est simple, rendez-vous à 11h devant la salle des fêtes pour les promeneurs qui souhaiteraient passer un moment convivial au Mont. Sur place, apéritif offert, possibilité de se restaurer grâce aux produits locaux vendus par les producteurs (Ferme Pretet, Fromagerie du Pré Verdot, ...), stands d'informations (Amicale des Pompiers, Association Familles Rurales, ...) et tournoi de Molky (jeu d'adresse qui se joue avec des quilles en bois) organisé par l'agence « Roule ma Poule » avec à la clé plusieurs lots à gagner. Entrée libre, venez nombreux !

Si vous souhaitez vous investir dans la vie locale, faire valoir vos compétences et entendre vos idées, venez rejoindre notre équipe de bénévoles, vous êtes les bienvenus !

Renseignements :
Animation Locale, 8 rue des Fontaines, tél. : 03 81 54 32 39
(les mardis de 14 à 16h ou laisser 1 message)
ou mail : animationlocalepouilley@orange.fr



Cuisines & personnalité
salles de bains - rangements

Déplacement à votre domicile

Meubles de qualité fabriqués en France

Raphael PRETET
06 61 59 74 54
www.cuisinesetpersonnalite.fr
2, chemin des remoussards
25870 Châtillon-Le-Duc



Aménagement Bisontin
Création et entretien de jardin

Parc d'activités
15 rue des Combottes
25115 Pouilley-Les-Vignes
03 81 48 34 25
www.amenagement-bisontin.fr

Entretien de jardin
selon la loi en vigueur

Plantation-Engazonnement

Maçonnerie paysagère

Aménagement bois

Création allée

LE REPAS DES ANCIENS

Malgré le temps estival de ce dimanche 24 septembre, la centaine d'inscrits de plus de 75 ans a bien profité de la journée organisée par la commune. En effet, le repas préparé par la maison Cottin a été encore plus apprécié que d'habitude et Didier Girod, le nouveau musicien, a mis beaucoup de monde sur la piste grâce à la diversité de ses morceaux. Ce moment de rencontre est toujours très agréable.

On peut remercier les conseillers municipaux et leurs conjoints qui ont participé à la réussite de cette fête.



Menu
Croûte forestière et morilles
servie son feuilleté
Suprême de volaille
fermière des landes
aux écrevisses et fèves
garniture de saison
Trou franco-comtois
panaché de salades
à l'huile de noix
Assiette de fromages de tradition
Duo de dessert gourmands
Café

LA RONDE DE L'ESPOIR*

A été reçue par les représentants du conseil municipal et du CCAS le vendredi 8 septembre 2017.

On notait la présence du Professeur Jean-François Bosset Responsable du service de Radiothérapie au CHU de Besançon et Président de la ligue Contre le Cancer, Comité du Doubs à Besançon.

Les 40 cyclistes ont été accueillis dans la cour de la mairie dès 8h30 où une collation leur a été proposée.

Un chèque de la part de la municipalité a été déposé dans l'urne.



* Cette épreuve cycliste traverse 94 communes afin de récolter des fonds au profit de la ligue contre le cancer.

MAISON PROPRE

Catherine Roussey Brancher

Ménage Vitrage Repassage
Repas Courses Toilette

A VOTRE SERVICE

03 81 55 01 94

Aide à domicile
Assistante de vie

Paiement en CESU
25115 Pouilley les Vignes

Le Salon

Ouvert du mardi au vendredi : 9h-18h30
Le samedi : 9h-16h

32 rue de lausanne
25115 Pouilley-les-Vignes

Tél: 03.81.58.05.38
Facebook: Le salon

ON FAIT LE BILAN !

Durant toute l'année, les bénévoles de l'animation locale de Pouilley les Vignes vous ont proposé un programme d'animations culturelles, de loisirs, pour toute la famille.

Petit rappel de ce qui s'est passé à Pouilley en 2017 :

Concert des Cancoyote Girls le 1^{er} avril.

2 heures de show à la sauce franc-comtoise ; Une présence scénique ébouriffante et des textes à la fois drôles, romantiques et engagés ; Une centaine de spectateurs et beaucoup d'interaction avec un public conquis.



« Moi à ton âge » par la Compagnie de théâtre Les Menteurs d'Arlequin, le 12 mai.

Plusieurs saynètes sur le thème des relations et de la communication parents/ados ; Spectacle interactif durant lequel le public pouvait intervenir et donner des consignes de jeu aux comédiens ;



Une quarantaine de spectateurs ravis de la prestation de la troupe.

Animation Locale

Fête de la musique le 20 juin avec 3 concerts au programme et un beau soleil d'été.

L'Harmonie Municipale ;
L'ensemble vocale Cantilène ;
La chorale de l'EMICA.



Marche en Appulie le 25 juin.

Elle a rassemblé environ 40 personnes au Mont de Pouilley autour d'un apéritif et d'un grand barbecue uniquement avec des produits des artisans et commerçants locaux que nous remercions encore vivement.

La Ferme Pretet pour l'apéritif et la viande ;
La Boulangerie Mivelle pour le pain et les gâteaux ;
La Fromagerie du Pré Verdort pour les plateaux de fromage ;
Le Super U pour les boissons ;
L'agence « Roule ma Poule » pour les animations.

GARAGE GERDY

Père et Fils

Mécanique - Carrosserie - Peinture

42, rte de Lausanne 25115 POUILLEY LES VIGNES

Tél. 03 81 58 00 29 - Fax 03 81 59 07 82



SAUNIER Christophe

**PLOMBERIE
CHAUFFAGE
ENTRETIEN
DEPANNAGE**

Atelier 7 rue de Dole - 25000 BESANÇON

Tél. 03 81 83 03 86 - Portable 06 08 17 70 96

Siège social : 36 route de Lausanne - 25115 POUILLEY LES VIGNES

Tél. 03 81 60 20 30 - christophesaunier0386@orange.fr

VŒUX DU MAIRE

Comme il est de coutume, c'est avec un grand plaisir que Jean-Marc Bousset, a présenté ses vœux, le 6 janvier 2018 à la salle des fêtes, aux Appuliennes et Appuliens venus très nombreux boire le verre de l'amitié avec tous les membres du conseil municipal et les divers élus présents pour cette occasion.



Le CCAS a sollicité l'association ELIAD dans son rôle de prévention afin d'intervenir auprès des personnes âgées de 60 ans et plus pour l'animation d'un atelier «santé globale»

6 thèmes ont été animés par les différents intervenants dans les spécialités suivantes : diététique, sophrologie, sommeil, nutrition, relaxation, activité adaptée.

Les séances se sont déroulées du 16 janvier au 06 mars 2018. Une dizaine d'appuliens se sont inscrits. Tous sont satisfaits.

ELIAD a proposé à la commune un atelier sur «le sommeil» et c'est ainsi que 10 séniors ont participé à 5 séances d'informations et de conseils.

A l'unanimité, les participants ont trouvé « ce cours » très intéressant et ont pu mettre en pratique les exercices enseignés.



Eliad est une association, née de la fusion de la FASSAD Haute-Saône et de l'ASSAD Besançon-Pontarlier, toutes deux présentes depuis de nombreuses années dans le paysage de l'aide à domicile.

Bâtir le scénario du libre choix pour la personne, souvent celui de rester chez elle le plus longtemps possible, contribuer à fluidifier le parcours des personnes fragilisées par l'apport de solutions modulables basées sur ses compétences et sa capacité à innover, tels sont les objectifs de cette association qui fête ses 75 ans d'existence.



COMMENT, PEUT-T-ON OBTENIR UNE CARTE GRISE POUR SON VÉHICULE ?

Si vous achetez un véhicule d'occasion, vous avez un mois pour le faire immatriculer et obtenir ainsi une carte grise (appelée certificat d'immatriculation). Après ce délai, si vous ne pouvez pas présenter la carte grise à votre nom lors d'un contrôle routier, vous risquez une amende

Il n'est désormais plus possible de demander une carte grise auprès de la préfecture ou de la sous-préfecture. La démarche s'effectue en ligne via l'internet.

Mais il existe une autre alternative, adressez-vous à un professionnel habilité (par exemple garage, contrôle technique...)

Vous pouvez vous adresser à un professionnel de l'automobile habilité par le ministère de l'intérieur d'effectuer pour vous la démarche d'immatriculation de votre véhicule dans les 2 situations suivantes :

Immatriculation d'un véhicule neuf (y compris cyclomoteur), immatriculation d'un véhicule d'occasion disposant de plaques françaises (y compris cyclomoteur).

En plus du coût de la carte grise, le professionnel peut vous facturer une somme correspondant à la prestation qu'il réalise à votre place.

Cette somme est librement fixée par le professionnel.

Vous devez mandater le professionnel avec le formulaire cerfa n°13757*03.

Le professionnel va :

- enregistrer votre demande d'immatriculation avec les pièces justificatives que vous devrez lui fournir,

- vous délivrer un numéro d'immatriculation,

- éditer un certificat provisoire d'immatriculation (CPI)* qu'il vous remet et qui vous permet de circuler en attendant la carte grise définitive.

Après un contrôle des données enregistrées, votre demande est transmise automatiquement à l'Imprimerie Nationale, qui réalise la carte grise définitive.

Vous la recevrez sous pli sécurisé à votre domicile sous un délai qui peut varier.

* Le certificat provisoire d'immatriculation (CPI) permet de circuler en France uniquement pendant 1 mois en attendant de recevoir la carte grise définitive.

Si vous effectuez en ligne votre demande de carte grise, le téléservice vous met à disposition un CPI, que vous devez télécharger et imprimer.

Si vous faites appel à un professionnel habilité, il vous remet le CPI en version papier immédiatement.

Le numéro d'immatriculation du véhicule indiqué sur le CPI est le numéro définitif du véhicule et permet la pose immédiate des plaques d'immatriculation.



RECENSEMENT

Depuis janvier 1999, les Françaises et les Français doivent se faire recenser à 16 ans, à la mairie du domicile (apporter livret de famille et carte d'identité).

Cette démarche permet d'effectuer la journée d'appel de préparation à la défense et elle est nécessaire pour :

- l'inscription aux examens et concours, examen du permis de conduire,
- la participation à la journée d'appel de préparation à la défense,
- l'inscription automatique sur les listes électorales dès 18 ans.

PACS

Depuis le 1^{er} novembre 2017, les Pactes Civils de Solidarité sont enregistrés en mairie.

Les futurs partenaires : doivent être majeurs (le partenaire étranger doit avoir l'âge de la majorité fixée par son pays), doivent être juridiquement capables (un majeur sous curatelle ou tutelle peut se pacser sous conditions), ne doivent pas être déjà mariés ou pacsés, ne doivent pas avoir entre eux de liens familiaux directs. pour faire enregistrer leur déclaration conjointe de Pacs, les partenaires qui ont leur résidence commune en France doivent s'adresser : soit à l'officier d'état civil (en mairie) de la commune dans laquelle ils fixent leur résidence commune, soit à un notaire.

Un dossier doit être retiré en mairie et un rendez-vous sera fixé pour la signature et l'enregistrement.

PARTICIPATION CITOYENNE

Une réunion d'information sur la participation citoyenne a eu lieu à la mairie le vendredi 16 novembre 2018. Elle était animée par le lieutenant Henriot, commandant de la brigade d'Ecole-Valentin.



Une démarche partenariale et solidaire : instaurée pour la première fois en 2006, la démarche de participation citoyenne consiste à sensibiliser les habitants d'une commune ou d'un quartier en les associant à la protection de leur environnement. Ce dispositif encourage la population à adopter une attitude vigilante et solidaire ainsi qu'à informer les forces de l'ordre de tout fait particulier.

Le rôle de chacun :

• **Le Maire :** pivot en matière de prévention de la délinquance dans sa commune, il est chargé de la mise en œuvre, de l'animation et du suivi du dispositif. Un protocole peut être signé entre le maire, le préfet et le commandant de groupement afin de définir les modalités pratiques et les procédures d'évaluation du dispositif.

• **Les résidents :** sensibilisés aux phénomènes de la délinquance au cours des réunions publiques, les habitants du quartier doivent adopter des actes élémentaires de prévention : surveillance mutuelle des habitations en l'absence de leurs occupants, ramassage du courrier, signalement aux forces de l'ordre des faits d'incivilités, des démarcheurs suspects...

• **La gendarmerie :** le dispositif est strictement encadré par la gendarmerie qui veille à ce que l'engagement citoyen ne conduise pas à l'acquisition de prérogatives qui relèvent des seules forces de l'ordre. Les relations entre les habitants d'un quartier et la gendarmerie s'en trouvent alors renforcées.

Une formation des référents aura lieu à la gendarmerie.



*Pour vous inscrire comme référent
merci de contacter la mairie.*

GARAGE GERDY
Père et Fils
Mécanique - Carrosserie - Peinture
42, rte de Lausanne 25115 POUILLEY LES VIGNES
Tél. 03 81 58 00 29 - Fax 03 81 59 07 82

ENVOLESSANCE
THÉRAPIES BRÈVES // HYPNOSE // PNL
Aurélie DELORON
Thérapeute Certifiée
06 33 91 97 11
12 rue du verger fleuri • 25170 Pelousey
envolessance@gmail.com
envolessance.fr
Sur rendez-vous

VOEUX DU MAIRE

La traditionnelle cérémonie des vœux de la municipalité, a eu lieu le samedi 5 janvier 2019 à la salle des fêtes de notre village. Cette cérémonie était l'occasion pour les élus de faire un bilan sur l'année écoulée et de présenter les projets, devant une salle, une nouvelle fois, comble.



LES PROCHAINES RÉUNIONS DE QUARTIER

Dès la rentrée nous vous proposons de vous rencontrer et discuter avec vous dans votre quartier.

la Grosse Aige et la Maletière

Le 7 septembre à 10h30 sur le parking de la Trésorerie.

Le Coteau, le Pré du Ris, Horizon 3, Beauregard, la Pommeraie.

Le 14 septembre à 10h30 sur le terrain de boules du Coteau, à la mairie s'il venait à pleuvoir.

Tous les autres quartiers du village.

Le 21 septembre à 10h30 à la mairie.



URBANISME QUELQUES RAPPELS

**Suppression du COS et de la superficie minimale des terrains constructibles
Loi ALUR du 24 mars 2014.**

La loi ALUR (loi pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové) a supprimé le coefficient d'occupation des sols ainsi que la possibilité de fixer une superficie minimale des terrains constructibles dans le règlement du P.L.U des communes.

Déclaration préalable de travaux Cerfa n°13703*06 à déposer pour les travaux suivants

Abri de jardin si la surface est entre 5 et 40 m²

Au-delà un permis de construire est obligatoire

Agrandissement de moins de 40 m² d'un bâtiment

Au-delà un permis de construire est obligatoire

Création ou changement de fenêtre ou porte

Réfection de toiture

Clôture

Modification de façade (pergola, abri pour le bois...)

Piscine enterrée ou semi enterrée si le bassin a une superficie inférieure ou égale à 100 m² et qu'elle est non couverte ou si la couverture a une hauteur inférieure à 1,80m

Quelles sont les principales règles à respecter pour les zones urbaines ?

Implantation des constructions par rapport aux limites séparatives

: soit en limite séparative, soit à une distance comptée horizontalement de tout point du bâtiment au point de la limite séparative qui en est le plus rapprochée au moins égale à la moitié de la différence de hauteur entre ces deux points sans pouvoir être inférieure à 3 mètres.

Implantation des constructions par rapport aux voies et emprises publiques : la façade avant de la construction doit être située :

Zone UA : sur limite d'emprise publique ou entre 0 et 6 mètres

Zones UB, UC et UC : entre 0 et 10 mètres

Clôtures : sont autorisés les murs d'une hauteur maximale de 50 cm. Les haies vives peuvent être doublées d'un grillage sombre.

Sont interdits les dispositifs visant à rappeler un pare vue constitué de canisses, panneaux bois, tôles ondulées, rouleaux plastiques.

Plantations : les haies de conifères ne sont pas autorisées.

Stationnement : Zones UA, UB et UC, pour les constructions nouvelles, extensions, transformations ou rénovations à usage de logement, il est exigé la création de places de stationnement dans les conditions suivantes : **2 places par logement créé.**

En l'absence d'information sur le nombre de logements : 1 place par tranche de 50 m² de surface de plancher.

Un extrait du règlement du Plan Local d'Urbanisme peut vous être remis par le secrétariat de mairie ou envoyé à votre adresse mail.

Vous pouvez rencontrer les agents de l'urbanisme de la CAGB chaque mardi matin en mairie de Serre-les-Sapins.

DERNIÈRE VENTE DE BOIS ?

Le jeudi 25 avril à 14h00, à la salle des fêtes, s'est déroulée la vente des bois. Ces ventes, organisées et contrôlées par l'ONF, réalisées de gré à gré, sont soumises aux règles de droit commun.

Dans le cadre de sa stratégie commerciale, et dans le but d'assurer des débouchés commerciaux à moyen et long terme, l'ONF a mis en place des conditions d'accès spécifiques aux ventes de gré à gré par soumission pour les lots à dominante de bois d'œuvre de chêne. Cette partie de la vente est appelée «vente labellisée».

L'acquéreur doit s'engager à transformer ou à faire transformer le bois d'œuvre de chêne acquis au sein de l'Union Européenne et posséder le label UE transformation du bois porté par l'association pour l'emploi des chênes et des feuillus.

Cent trente-quatre lots, en provenance de communes de toute la Franche-Comté, pour un volume de 12 300 m³ étaient proposés à la cinquantaine d'acheteurs présents.

Pour cette vente, la commune de Pouilley les Vignes présentait un lot de 48 m³ composé de 37 chênes et 4 robiniers, pour un montant de 3360 euros.

Au dire des spécialistes de l'ONF, les prix d'achat de cette vente étaient très moyens.

C'était peut-être la dernière vente de ce type à Pouilley-les-Vignes car l'évolution des techniques permettra des soumissions par internet.



Une animation a réuni, le 19 novembre, des membres de la Maison-Relais la Lanterne et de la Maison-Relais Les Capucines de Besançon, ainsi que huit appuliennes autour d'une animation proposée par l'association Sylver-Fourchette.

Cette dernière a pour vocation « de porter de manière pédagogique et ludique le sujet de la prévention de la dénutrition des seniors à la connaissance du plus grand nombre, de fédérer autour de la question du plaisir de manger, d'apporter des solutions concrètes en associant toutes les générations et les acteurs de territoire ».

Réunis autour du chef Romain Marion, installé comme traiteur à Chau-cenne et d'une diététicienne, les participants ont préparé un repas de fête avec des aliments simples et goûteux.



Ils ont appris des trucs et astuces et ont pu poser leurs questions. La bonne humeur et la bienveillance ont été les premiers ingrédients de cette matinée et la dégustation n'en a été que meilleure.



Les déchets doivent être emmenés dans l'une des déchetteries du secteur.

**Horaires d'accès aux déchetteries
Pirey et Placey.**

Du lundi au vendredi :
8h30/12h20 et 13h30/16h50

Le samedi :
8h30/12h20 et 13h30 /17h50 l'été
8h30/12h20 et 13h30/16h50 l'hiver

Tilleroyes

Du lundi au vendredi :
8h30/12h20 et 13h30 /16h50

Samedi :
8h30/12h20 et 13h30/ 17h50 l'été
8h30/12h20 et 13h30/ 16h50 l'hiver

Dimanche (été et hiver) : 8h30/12h20

noter que les 16 déchetteries du SYBERT
sont actuellement en horaire d'hiver.

Pour des raisons de sécurité, la déchetterie de Placey-Noironte ferme un jour par mois lors des opérations de broyage des déchets verts.

renseignez-vous.



TRAVAUX D'ISOLATION
SOUFFL'ISOL
25115 POUILLEY LES VIGNES

Thierry CHEVRE
06 60 86 77 63
Tél. 03 81 57 62 86 / Fax. 03 81 59 94 38
thierry.soufflisol@gmail.com
www.soufflisol.fr

LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

Le 25 mai 2020, suivant les règles sanitaires en vigueur les nouveaux élus se sont réunis lors de leur premier conseil ; l'installation du nouveau conseil municipal de Pouilley les Vignes s'est déroulée selon un ordre du jour allégé.



Présidée dans un premier temps par la doyenne d'âge de l'assemblée, Marie Agnès Guezet, la séance a débuté avec la lecture des résultats constatés au procès-verbal des élections du 15 mars 2020 et la présentation des nouveaux conseillers installés dans leur fonction ...

- | | | | |
|------------------------|-----------------------|----------------------|----------------------|
| ● Agnès BAS, | ● Monique GAYOUS, | ● Eric LEONARD, | ● Jean Paul REVERT, |
| ● Catherine BONNAMOUR, | ● Frederic GENET, | ● Gérard MULLER, | ● Françoise SCHMIDT, |
| ● Patrick BORGEAUD, | ● Marie-Agnès GUEZET, | ● Ali ONDER, | ● William SCHWOB, |
| ● Jean-Marc BOUSSET, | ● Rkia IDRISSE, | ● Michel PETITCOLAS, | ● Bernadette THOMAS, |
| ● Nadine BURLAUD, | ● Patrice JEGO, | ● Muriel REGNAUD, | |

Après le vote de chaque Conseiller Municipal, Jean-Marc Bousset est réélu Maire pour un second mandat.

Avant de procéder à l'élection des adjoints, Monsieur le Maire a remercié chaleureusement toute l'équipe qui a travaillé avec lui lors des 6 années du précédent mandat, ainsi que la nouvelle équipe.



LA MUNICIPALITÉ

Selon la liste proposée par Monsieur Patrice JEGO, 5 adjoints et une Conseillère déléguée ont été élus.

Les délégations d'attribution du conseil municipal au maire ont été également officialisées et la charte de l'élu local a été lue, comme le veut la loi.



Jean Marc BOUSSET

Maire :

Responsable des finances communales et des finances du SIVOS de la Lanterne.

Responsable du personnel communal.

Conseiller communautaire à Grand Besançon Métropole

Patrice JEGO

Premier adjoint délégué à la voirie, à l'eau, l'assainissement et l'éclairage public. Suivi des travaux avec Grand Besançon Métropole. Organisation du travail des employés techniques.



Marie-Agnès GUEZET

Deuxième adjointe déléguée au CCAS, à l'Economie Sociale et Solidaire, au développement durable (fleurissement, aménagements paysagers) et à la bibliothèque. Référente pour le Plan Climat Air Energie Territoriale de GBM.

William SCHWOB

Troisième adjoint délégué aux affaires scolaires et périscolaires, à la jeunesse et la citoyenneté.



Agnès BAS

Quatrième adjointe déléguée à la vie associative, aux fêtes et cérémonies, réunions de quartiers, aux Relais Assistantes Maternelles, à l'Espace de Vie Sociale et au SICA.

Responsable de la mise à disposition des salles communales aux associations.

Jean Paul REVERT

Cinquième adjoint délégué à la communication, (L'appulien, site internet et application intramuros), aux forêts, sentiers et cimetière.



Nadine BURLAUD

Conseillère déléguée à l'urbanisme et aux bâtiments communaux.

Conseillère communautaire suppléante à Grand Besançon Métropole.

Les autres membres du conseil municipal :



Ali ONDER
SIVOS, urbanisme,
environnement, AUDAB ...



Catherine BONNAMOUR
CCAS, environnement,
et communication ...



Eric LEONARD
SIVOS, urbanisme ...



Monique GAYOUS
CCAS, SIVOS,
environnement et
communication...



Patrick BORGEAUD
Urbanisme,
environnement ...



Rkia IDRISSE
SIVOS, CCAS,
communication
et listes électorales...



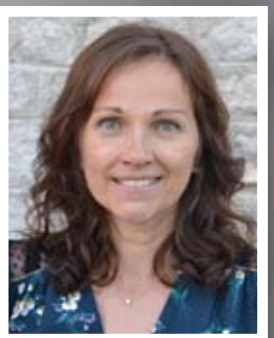
Gérard MULLER
CCAS,
listes électorales ...



Françoise SCHMIDT
Communication, SICA,
listes électorales ...



Michel PETITCOLAS
Urbanisme,
appels d'offres,
communication ...



Bernadette THOMAS
CCAS,
environnement,
communication ...



Frédéric GENET
SIVOS, urbanisme,
environnement,
appels d'offres...



Muriel REGNAUD
CCAS et
SICA ...

LES REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNE AU SEIN DES DIFFÉRENTES COMMISSIONS.

SIVOS DE LA LANTERNE (Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire)

Titulaires :	Suppléants :
M. William SCHWOB, président	Mme Rkia IDRISSE
M. Frédéric GENET	M. Patrice JEGO
M. Jean-Marc BOUSSET	M. Ali ONDER
Mme Monique GAYOUS	M. Eric LEONARD

COMMISSION URBANISME :

Présidente	Mme Nadine BURLAUD
Mme Agnès BAS	M. Ali ONDER
M. Eric LEONARD	M. Michel PETITCOLAS
M. Frédéric GENET	M. Jean-Marc BOUSSET
M. Patrick BORGEAUD	

LE CCAS

Président : (le maire)	Jean-Marc BOUSSET
Mme Marie-Agnès GUEZET	Mme Agnès BAS
Mme Bernadette THOMAS	M. Jean-Paul REVERT
Mme Catherine BONNAMOUR	Mme Muriel REGNAUD
Mme Monique GAYOUS	

LA COMMISSION ENVIRONNEMENT (ouverte aux habitants)

Présidente	Mme Marie-Agnès GUEZET
Mme Monique GAYOUS	M. Patrick BORGEAUD
Mme Bernadette THOMAS	M. Ali ONDER
Mme Catherine BONNAMOUR	M. Patrice JEGO
M. Frédéric GENET	

LES DÉLÉGUÉS AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU CANTON D'AUDEUX (SICA)

Titulaires :	Suppléants :
Mme Agnès BAS	M. Jean-Paul REVERT
Mme Françoise SCHMIDT	Mme Muriel REGNAUD

LA COMMISSION COMMUNICATION (ouverte aux habitants)

Président	M. Jean-Paul Revert
Mme Rkia IDRISSE	Mme Françoise SCHMIDT
Mme Catherine BONNAMOUR	M. Michel PETITCOLAS
Mme Monique GAYOUS	Mme Bernadette THOMAS
Mme Marie-Agnès GUEZET	

COMMISSION D'APPEL D'OFFRE

Président :	M. Jean-Marc BOUSSET
Suppléant Président :	M. Eric LEONARD
Titulaires :	M. William SCHWOB
	Mme Nadine BURLAUD
	M. Patrice JEGO
Suppléants :	M. Frédéric GENET
	M. Ali ONDER
	M. Michel PETITCOLAS

COMMISSION DE CONTRÔLE DES LISTES ÉLECTORALES

M. Gérard MULLER
M. Michel PETITCOLAS
Mme Rkia IDRISSE
M. Patrick BORGEAUD
Mme Françoise SCHMIDT
Mme Monique GAYOUS

LES DÉLÉGUÉS À L'AGENCE D'URBANISME DE L'AGGLOMÉRATION BISONNINE (AUDAB)

Titulaire :	Suppléant :
Mme Nadine BURLAUD	M. Ali ONDER

REPRÉSENTANTS AU COMITÉ NATIONAL D'ACTION SOCIALE

Mme Marie-Agnès GUEZET
Mme Rkia IDRISSE
M. Gérard MULLER

ET LES AUTRES ELECTIONS ?

ANNE VIGNOT PRÉSIDENTE DE GRAND BESANÇON MÉTROPOLÉ

Le 16 juillet, s'est déroulé le premier Conseil Communautaire de Grand Besançon Métropole. A l'ordre du jour, l'élection de l'exécutif qui dirigera notre inter-communalité. Conformément à la charte de gouvernance, c'est Madame Anne VIGNOT, Maire de Besançon qui a été élue Présidente. Le premier Vice-Président est Monsieur Gabriel Baulieu, Maire de Serre les Sapins.



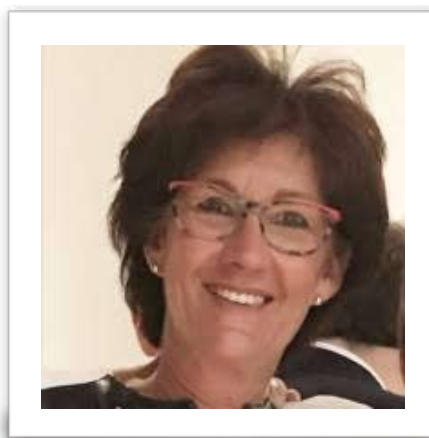
ELECTIONS SÉNATORIALES DU 27 SEPTEMBRE 2020

Les sénateurs français sont élus au suffrage universel indirect par un collège de « grands électeurs » constitués de députés, sénateurs, conseillers régionaux et départementaux, maires et conseillers municipaux. Le Sénat est renouvelé par moitié tous les trois ans, la durée du mandat étant de six ans. Le 27 septembre, 178 sièges ont été renouvelés. Dans les communes de moins de 9000 habitants, les « grands électeurs » sont élus parmi les conseillers municipaux (5 à Pouilley-les-Vignes).

Cette année, il y avait 1649 grands électeurs qui devaient choisir 3 représentants parmi 5 listes proposées. Ont été élus lors de ce scrutin à la proportionnelle :



Jean-François LONGEOT (UDI)



Annick JACQUEMET (UDI)



Jacques GROSPERRIN (LR)

Les finances de votre commune

Une situation financière et budgétaire saine

Le bilan comptable fourni par le comptable public fait apparaître une situation patrimoniale d'un montant global de 13 186 640 euros au 31 décembre 2019.

L'actif, principalement constitué d'immobilisations corporelles (terrains, constructions, installations voirie et réseaux divers), est en hausse de 2,27% par rapport à l'année précédente.

L'année 2019 confirme une amélioration des marges de manœuvre de la commune. L'épargne brute a atteint un niveau record sur ces 5 dernières années, soit 479 020 euros, conséquence d'une augmentation plus rapide des recettes de fonctionnement que des dépenses de fonctionnement, synonyme d'une gestion rigoureuse. L'épargne brute représente le socle de la richesse financière de la collectivité. Cet excédent, appelé également capacité d'autofinancement brut, finance la section d'investissement.

De même, le fonds de roulement au 31 décembre 2019 n'a jamais été aussi élevé depuis 5 ans. Cet indicateur confirme la bonne santé budgétaire de la commune.

L'encours de dette au 31 décembre 2019 a atteint 1 401 475 € (contre 1 539 841 € fin 2018). Celui-ci est en baisse régulière depuis 2015. La dette de la commune est donc maîtrisée.

Pouilley les Vignes pourrait bénéficier, en la matière, d'une note très favorable dans le cadre d'une charte de bonne conduite.

Enfin, compte tenu du niveau d'endettement maîtrisé et de l'amélioration de l'épargne brute, la capacité de désendettement s'est trouvée très largement améliorée et atteint 3 années au compte administratif 2019.

La situation financière de la commune est donc saine et permet de maintenir sa solvabilité tout en assurant le financement des investissements engagés au cours de ces dernières années.

Un stère pour quel volume ?

Le stère, l'unité de mesure du bois de chauffage, représente un volume d'encombrement de 1 mètre de large sur 1 mètre de long et 1 mètre de haut.



Bûches de 1 m
1 stère = 1 m³



Bûches de 50 cm
1 stère = 0,8 m³



Bûches de 33 cm
1 stère = 0,7 m³

Quels sont les meilleurs bois de chauffage ?

Leur choix a une influence sur la qualité et la valeur énergétique du chauffage. Les feuillus durs (charme, chêne, hêtre...) sont très appréciés. Le bois de résineux brûle rapidement en diffusant une forte chaleur mais encrasse la cheminée à cause de la résine.



FERMETURE DE LA TRÉSORERIE !

Dans le cadre d'une démarche d'optimisation de son réseau, la Direction départementale des Finances Publiques du Doubs a acté un nouveau schéma de proximité qui se concrétise par la fermeture de plusieurs trésoreries dont celle de Pouilley les Vignes. Outre le service à la population, la "perception" contrôlait la gestion d'une quarantaine de collectivités depuis 1978.

A compter du 1^{er} janvier 2021, vous devrez contacter ou prendre rendez-vous auprès des structures suivantes :

Pour le calcul et le paiement de vos impôts (taxe foncière, taxe d'habitation, impôt sur le revenu, prélèvement à la source) et amendes

*Service des impôts des particuliers
Besançon amendes
SAID Besançon périphérie
Boulevard Charles de Gaulle
25043 Besançon cedex
sip.besancon@dgfip.finances.gouv.fr
amendes.besancon@dgfip.finances.gouv.fr*

Pour le paiement de vos factures locales (eau, ordures ménagères, etc ...)

*Trésorerie du Grand Besançon
16, place Cassin - BP 2129 -
25052 Besançon cedex
Tél : 03.81.61.60.60
t025005@dgfip.finances.gouv.fr*

Pour le calcul de votre impôt foncier

*Service des impôts fonciers du Doubs
Cellule foncière départementale
Boulevard Charles de Gaulle
25043 Besançon cedex
Tél : 03 81 65 65 50*

Vous pouvez également régler vos factures, fiscales et locales, en vous connectant sur le site :

www.impots.gouv.fr

ou en vous rendant chez un buraliste agréé auprès de la DDFIP, ce qui est le cas pour le tabac presse du

Super U.

En effet, si votre avis comporte un QR code, vous pourrez payer chez un buraliste agréé sans que ce dernier n'ait connaissance de vos données personnelles.

Plus d'infos : www.pouilleylesvignes.com

MORATOIRE SUR LA POSTE

MOTION DU CONSEIL MUNICIPAL DE POUILLEY LES VIGNES SUR LE MAINTIEN DE L'ACTIVITE DU BUREAU DE POSTE

Les responsables départementaux du groupe « La Poste » ont rencontré les élus du Conseil Municipal à plusieurs reprises depuis le début de l'année 2021.

Dans le contexte sanitaire et économique actuel, le Groupe La Poste connaît une baisse continue du chiffre d'affaires courrier (-15% en 2020) compensée en partie par l'augmentation significative du nombre de colis. Il est constaté également une baisse importante de la fréquentation des bureaux de Poste (-25% en 2020 au niveau national) due essentiellement au contexte sanitaire.

C'est dans ce contexte que les responsables ont proposé plusieurs propositions d'évolution et de maintien de la présence postale sur la Commune de Pouilley les Vignes :

- Création d'une agence postale communale où différentes prestations seraient réalisées par le personnel communal.
- Création d'un relais Poste Commerçant
- Création d'un facteur « Guichet »

Le Conseil Municipal, même s'il n'est pas souverain pour le maintien du bureau de Poste, tient à exprimer sa préoccupation et émet un avis défavorable sur les solutions proposées mais également sur une nouvelle diminution des horaires d'ouverture qui inévitablement entraîne une baisse de la fréquentation.

MOINS D'OUVERTURE = FERMETURE A COURT TERME

Depuis plusieurs années, le bureau connaît une baisse logique de fréquentation car les horaires d'ouverture n'ont pas cessé de diminuer : fermeture le lundi, fermeture les mardi, vendredi et samedi depuis la crise sanitaire, fermetures nombreuses avec transfert du personnel au bureau de d'Ecole-Valentin pour le maintien de son activité.

Le bureau de Pouilley sert de variable d'ajustement ! C'est inadmissible !

Le Conseil Municipal de Pouilley les Vignes tient à maintenir son bureau de Poste :

- Service de proximité par excellence, c'est la vie de notre village. A l'heure où l'on parle de lien social, il serait regrettable que ce service à la population disparaisse.
- Conserver un bureau dans notre village évitera les déplacements inutiles et l'augmentation du trafic routier. De plus, les transports en commun n'existent pas pour rejoindre les bureaux les plus proches.

Le Conseil Municipal de Pouilley les Vignes propose aux responsables de La Poste, la solution suivante :

- Partage des horaires d'ouverture entre les bureaux de Pouilley et Franois : le matin à Pouilley et l'après-midi à Franois.

Dernière minute
Réponse de la direction régionale de la Poste

- Arrêt de la mise en place du Facteur Guichet prévu fin septembre.
- Les horaires actuels du bureau, mardi, mercredi, jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h resteront jusqu'au 25 septembre 2021.
- Les horaires avant COVID reprendront à compter du 28 septembre soit du mardi au samedi comme avant.
- En cas d'arrêt des dispositions d'éloignement COVID pour les personnes fragiles par le gouvernement avant le 25 septembre 2021, (il y a toujours 4 agents en éloignement sur le secteur, et qui n'ont pas repris le travail depuis mars 2020), ce qui induirait une obligation de reprise, les anciens horaires pourront reprendre dès le 23 août 2021.
- Pas de changement sur la présence du conseiller financier les jeudis et vendredis (sur RDV).





UN CITY STADE À POUILLEY LES VIGNES

Les travaux de création d'un city-stade, à côté du groupe scolaire, le long du chemin piéton, ont commencé le 2 novembre 2022 pour une durée de trois mois.

Cette réalisation est effectuée par la société FCE (succursale à Pirey) avec l'appui technique et administratif des services travaux de Grand Besançon Métropole.

Ouvert à tous, cet équipement permettra la pratique du handball, du basket, d'activités physiques avec des agrès fitness accessibles aux personnes à mobilité réduite. Des bancs et une table de pique-nique seront installés.

Cinq jardinets seront créés le long de la barrière du groupe scolaire pour permettre aux élèves de réaliser des plantations.

Le coût de cette opération est de 245 000 € /HT et les subventions attendues sont de l'ordre de 50%.



Première réunion de chantier avec l'entreprise, les élus et les techniciens de GBM



Des réunions de chantier auront lieu chaque lundi pendant les 3 mois de travaux, entre les services de GBM, l'entreprise FCE et les représentants de la commune.



A noter que la terre végétale issue des fondations sera utilisée pour le réaménagement paysager du terrain à côté du parking du groupe scolaire.



LES VOEUX DU MAIRE

Comme il était de coutume avant la crise covid, c'est avec un grand plaisir que, le 7 janvier 2023, le Maire et le Conseil Municipal ont présenté leurs vœux aux Appuliennes et Appuliens venus très nombreux boire le verre de l'amitié.



Jean-Marc BOUSSET accueillant les Appuliens



De nombreux élus des communes voisines, sénateurs, député, conseillers départementaux et du grand Besançon (Présidente et Vice-Président), Maires, ont répondu présent à l'invitation.

LES POMPIERS ONT FÊTÉ LA SAINTE BARBE

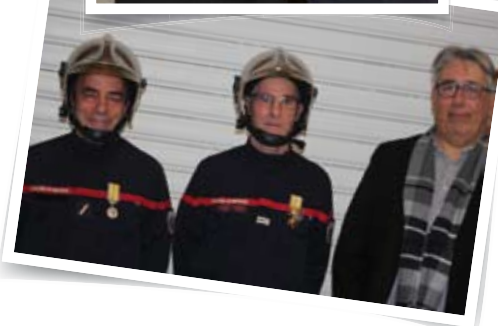
À l'invitation de l'Adjudant-Chef Gérald BINETRUY et du Sergent-Chef Sarah NOIR, le Maire Jean-Marc BOUSSET, les adjoints et conseillers municipaux, ont assisté, le 14 janvier 2023, à la cérémonie de la traditionnelle Sainte-Barbe du Centre d'Incendie et de Secours de Pouilley-les-Vignes.

En plus des amis venus entourer les sapeurs-pompiers, de nombreux élus des communes environnantes étaient présents. Michel VIENNET, Conseiller Départemental, représentant Mme Bouquin Présidente du Service Départemental d'Incendie et de Secours du Doubs ainsi que le colonel Jean-Luc POTIER, directeur-adjoint ont pu témoigner leur reconnaissance et aussi l'attachement des Appuliens aux sapeurs-pompiers volontaires qui composent le corps du CIS.

Durant la cérémonie, 3 sapeurs-pompiers ont été honorés et décorés pour les nombreux services rendus et les années de mobilisation :



L'infirmière sous-lieutenante, Brigitte BINETRUY pour 10 années de service, le sergent Patrick BORGEAUD pour 20 années de service et le lieutenant Francis COURTOIS pour 40 années de service.





LE CITY STADE

Les travaux de création d'un city stade sont maintenant terminés. Ils ont été réalisés par la société FCE avec l'appui technique et administratif de Grand Besançon Métropole.

La réception de cet aménagement a été effectuée le 6 mars 2023 et le 3 avril pour les marquages au sol et la réfection du chemin.

Les coûts prévisionnels ont été tenus : 246 000.00€ / HT

Les subventions attendues sont de l'ordre de 60% et se décomposent de la manière suivante :

- Etat (DETR) 73 000.00€
- Région 20 000.00€
- Département 26 000.00€
- GBM 19 000.00€
- CAF 4 500.00€



Mêlant bois et métal, le city stade permettra la pratique du basket, du handball et du football.



Lieu de convivialité : les bancs permettront aux « gymnastes » de récupérer après les efforts ou aux promeneurs de faire une pause.

Équipements sportifs ouverts à tous, adaptés aux personnes à mobilité réduite.

LES VOEUX DU MAIRE

De nombreux Appuliens ont une fois de plus participé à la traditionnelle soirée des vœux du Conseil Municipal. Ce rendez-vous est propice à la découverte des projets prévus pour l'année à venir et il est particulièrement apprécié pour son ambiance conviviale.



Jean-Marc BOUSSET accueillant les Appuliens



DES SPECTACLES À POUILLEY-LES-VIGNES



LE GRAND 8...

Ce sont 8 spectacles proposés gratuitement, chaque année, par "Côté Cour" avec le soutien de Grand Besançon Métropole.

Le 10 décembre 2023, nous avons eu le plaisir de recevoir "Barjo&Cie" pour le spectacle "Bas les pattes".

Le 24 novembre, la commune a accueilli le CDN pour un nouveau spectacle "De l'une à l'autre".



CIMETIÈRE

Des travaux d'amélioration ont été faits, ajoutant 12 caves-urnes et 18 cases de columbarium ; d'autres travaux sont prévus pour améliorer les abords de ces monuments.

La concession funéraire est définie par l'article L.2223-13 du code général des collectivités territoriales : « Lorsque l'étendue des cimetières le permet, il peut être concédé des terrains aux personnes qui désirent y fonder leur sépulture et celle de leurs enfants ou successeurs.

Les bénéficiaires de la concession funéraire peuvent construire sur ces terrains des caves, monuments et tombeaux.

Il peut être également concédé des espaces pour le dépôt ou l'inhumation des urnes dans le cimetière».

La concession est accordée au bénéficiaire moyennant le paiement d'une redevance dont le tarif est fixé par le conseil municipal en fonction de sa taille et de sa durée.

Les dernières modifications datant de l'année 2012, La commune a décidé lors du conseil municipal du 23 février 2024, de revaloriser les tarifs des concessions afin de continuer à offrir un service de qualité.

Attention : Dans le cas de plusieurs inhumations sur un même emplacement il est impératif de prendre une concession "familiale".



Le nouveau columbarium



12 caves-urnes supplémentaires.

Durée et type de concession	Tarif
Pleine terre ou emplacement caveau (1 ou 2 places – maximum 2m²) Achat et renouvellement	
Concession 30 ans pour habitant	100 € / 200€ 2 places
Concession 30 ans personne extérieure	150 € / 300€ 2 places
Concession 30 ans habitant, pour cave-urne ou case columbarium	50€
Concession 30 ans personne extérieure, pour cave-urne ou case columbarium	75€
Case columbarium (type 1 à 2 places)	400€
Case columbarium personne extérieure (type 1 à 2 places)	450€
Cave-urne	400€
Cave-urne personne extérieure	450€
Caveau provisoire : droit de séjour du 1 ^{er} au 15 ^{ème} jour	Gratuit
Caveau provisoire : droit de séjour à partir du 16 ^{ème} jour, par journée	10 €
Dispersion	gratuit

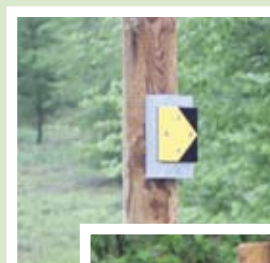
LES PARCOURS DE RUNNING SONT OUVERTS !

Retrouvez les itinéraires complets dans votre appulien du mois d'avril 2023 et suivez les flèches jaunes.



Départ depuis le chateau d'eau de Pirey.

Circuit des "abris sous roc".



Ouverture de l'accès à droite avant le pont de l'autoroute.



Chemin longeant la route en direction de Pirey.



REPAS TRADITIONNEL DES ÂÎNÉS : UN MOMENT DE CONVIVIALITÉ



Le dernier dimanche de septembre, la commune a organisé son traditionnel repas des aînés, un événement très attendu qui a rassemblé 130 convives autour d'une table festive.

Les membres du Conseil Municipal, accompagnés de leur conjoint(e) ont eu le plaisir de servir un succulent repas élaboré par le traiteur Patrice CARQUILLE de Besançon.

La journée a été ponctuée d'intermèdes musicaux animés par l'accordéoniste et DJ Didier GIROD. De nombreux convives, emportés par la nostalgie, ont pu danser sur des airs de leur jeunesse, mais aussi sur des musiques plus contemporaines.

Les invités ont également été étonnés et amusés par les performances des magiciens du Cercle Magique Comtois, dont le siège est à Pouilley. Se déplaçant de table en table, ces artistes ont présenté des tours de magie surprenants.



Cette journée est particulièrement appréciée des Appuiliens de plus de 75 ans. Elle permet d'échanger des souvenirs dans une ambiance chaleureuse. L'édition de cette année a, une fois de plus, confirmé l'importance de ces rencontres dans la vie de la commune.

Le Maire remercie tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette journée et donne rendez-vous aux aînés le dimanche **28 septembre 2025** pour un nouveau repas dansant, toujours aussi convivial !

Mobilier Français de qualité
Déplacement à domicile
Un seul interlocuteur tout le long de vos projets
Tél : 06 61 59 74 54
www.pretetagencement.com

PRETET AGENCEMENT
Cuisines | Salle de bains | Rangements

FABRIQUÉ EN FRANCE

Entretien de jardin 50%
Plantation - Engazonnement
Maçonnerie paysagère
Aménagement bois
Création allée

Aménagement Bisontin
Création et entretien de jardin

Parc d'activités
15 rue des Combottes
25115 Pouilley-Les-Vignes
03 81 48 34 25
www.amenagement-bisontin.fr

LES VOEUX DU MAIRE

De nombreux Appuliens ont une fois de plus participé à la traditionnelle soirée des vœux du Conseil Municipal. Ce rendez-vous est propice à la découverte des projets prévus pour l'année à venir et il est particulièrement apprécié pour son ambiance conviviale.



Jean-Marc BOUSSET accueillant les Appuliens



INAUGURATION DU CITY STADE ET DE LA RÉSIDENCE "BILOBA"

Le 30 novembre 2024, à l'invitation du maire et en présence de nombreux élus et de maires des villages voisins, les habitants ont pu participer à l'inauguration du city stade et de l'ancienne trésorerie à la Grosse Aige transformée en appartements de location.



LES VOEUX DU MAIRE

De nombreux Appuliens ont une fois de plus participé à la traditionnelle soirée des vœux du Conseil Municipal. Conformément à la législation, en raison des élections municipales le bilan de 2025 n'a pas été évoqué et les projets pour l'année à venir ont été présentés de manière succincte.



N'OUBLIEZ PAS !



LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

Le vendredi 20 mars 2026 a eu lieu la réunion d'installation du nouveau conseil municipal, présidée dans un premier temps par la doyenne d'âge de l'assemblée, Marie-Agnès Guezet.



La séance a débuté avec la lecture des résultats constatés au procès-verbal de l'élection du 15 mars 2026 confirmant ainsi l'installation des 19 élus et des 2 remplaçants ainsi que du conseiller communautaire et de sa remplaçante. La commune s'est dotée d'une équipe engagée, au service de tous les habitants. Entre continuité et renouvellement, cette nouvelle mandature s'inscrit dans une volonté forte : poursuivre le développement de la commune tout en renforçant la participation citoyenne.



Marie-Agnès Guezet, accompagnée d'Arthur Gambin et Gladys Mandrillon, préside alors l'élection du Maire.

Suite au vote, à bulletin secret, des conseillers municipaux, Jean-Marc Bousset est réélu Maire de la commune pour un troisième mandat.



Un conseil municipal très présent dans les différents quartiers de notre commune.

Jacques MAIREY
7 rue de Pelousey

Jean-Marc BOUSSET
1 rue de Masson

Marie-Agnès GUEZET
1 rue des Fontaines

Yoann SAINTOT
16, rue d'Emagny

Julien DIDIER
4 rue de la Perrouse

Jean-Paul REVERT
15 rue d'Emagny

Bernadette THOMAS
4 G rue de Serre

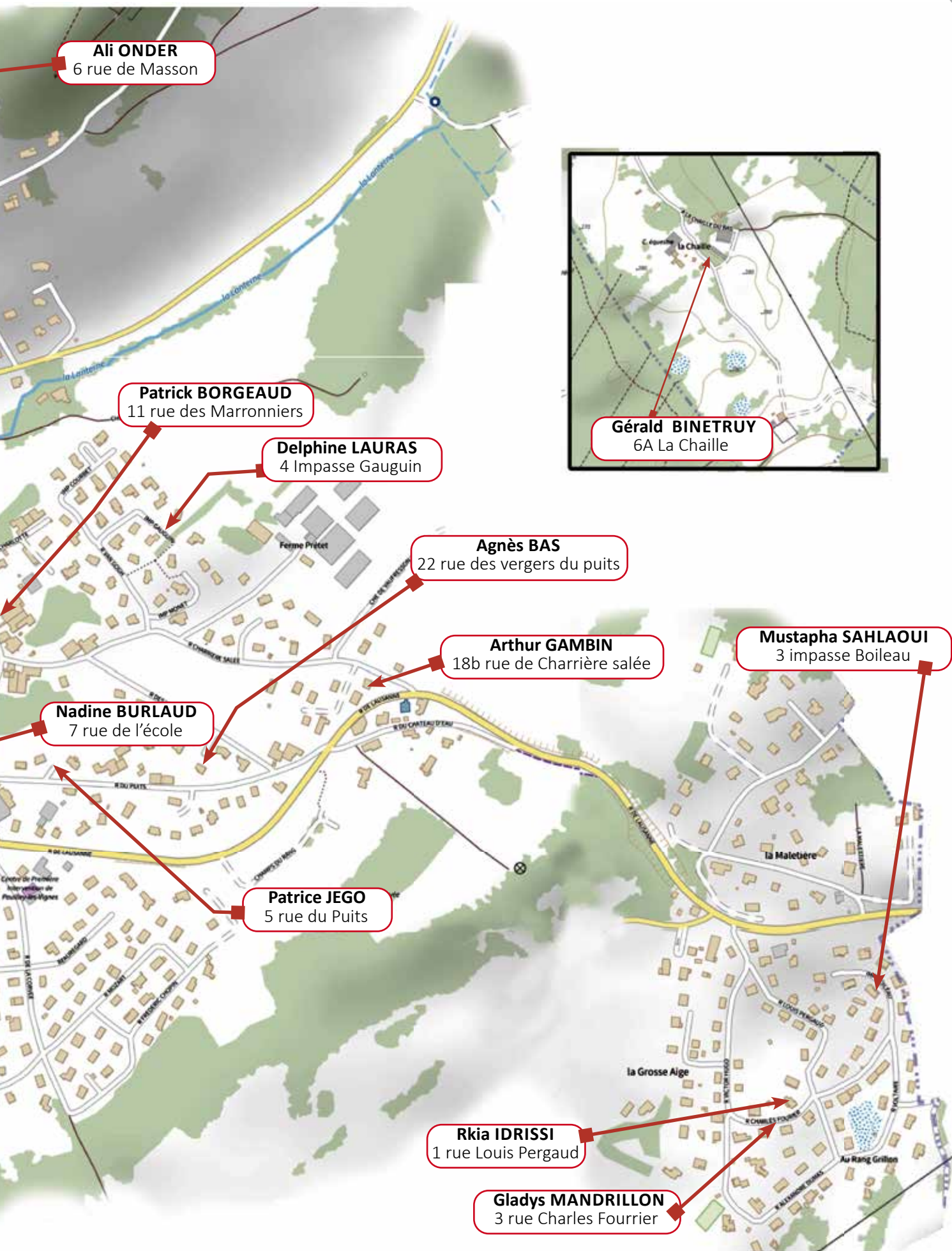
Sandra MOREL
10 rue de Serre

Marie-José GONZALES
26 Le Coteau

Françoise SCHMIDT
25 Le Coteau

Commune de
Pouilley les Vignes





Extraits du discours prononcé par Jean-Marc BOUSSET, Maire de Pouilley-les-Vignes, lors de son élection :

« Je tiens tout d'abord à remercier les Appuliennes et les Appuliens qui nous ont renouvelé leur confiance. Près d'un électeur sur deux s'est déplacé, et ce vote traduit à la fois une reconnaissance du travail accompli et une exigence pour l'avenir... »

Avant de tracer les perspectives d'avenir, je veux saluer l'équipe municipale sortante et son travail au service de notre commune, jusqu'au bout de ce mandat qui avait commencé dans des conditions difficiles avec la crise sanitaire...

Être élu local, c'est donner de son temps, de son énergie, souvent au détriment de sa vie personnelle. Pour cela, nous leur devons respect et gratitude.

Les défis qui nous attendent : préserver notre cadre de vie et notre environnement... Conserver l'attractivité économique et résidentielle... Maintenir les services publics de proximité sans oublier le projet de 3^{ème} caserne de pompiers de GBM, le bassin d'apprentissage de natation et la maison de santé pluri professionnelle... Renforcer la cohésion sociale et intergénérationnelle... Pouilley-les-Vignes doit rester un village solidaire où seniors, familles et jeunes trouvent leur place en lien avec notre médiathèque, le CCAS et les associations...

Être réaliste ne signifie pas manquer d'ambition : notre commune de 2 239 habitants mérite d'être entendue, respectée, soutenue. Je m'engage à défendre nos intérêts avec détermination auprès de Grand Besançon Métropole, du département, de la région et de l'État...

Nos principes : Je m'engage, NOUS nous engageons, à exercer ce mandat autour de trois principes fondamentaux : Transparence, Dialogue, Action...

Oui, bien sûr, nous aurons des débats, parfois des choix difficiles. Mais en dépassant les intérêts particuliers et les rancœurs, en faisant preuve d'écoute, d'objectivité, de tolérance et de respect, nous avancerons. C'est ensemble, que nous construirons l'avenir de notre commune.

Vive Pouilley-les-Vignes ! »

A l'issue du vote et comme le veut la Loi,
le Maire fait la lecture de la charte de l'élu local.

ÉLECTION DES ADJOINTS & DÉSIGNATION DES CONSEILLERS DÉLÉGUÉS

Le Maire préside alors l'élection de cinq adjoints selon la liste présentée par Patrice Jego et nomme deux conseillers délégués.



NOUVELLE MUNICIPALITÉ

**Jean Marc BOUSSET : Maire**

Représentant de l'Etat ; il s'occupe de la gestion quotidienne de la mairie. Il prépare le budget de la commune et les budgets annexes, ceux du SIVOS de la Lanterne et du CCAS. Il est chef du personnel communal (il décide des créations ou suppressions de postes). Il dispose d'un pouvoir de police. Il prépare et dirige les réunions de conseil municipal et il assure l'exécution des décisions prises lors de ces séances. Il pilote les projets, il coopère avec différentes instances afin d'obtenir des financements pour les investissements de la commune...

Il décide des délégations données aux adjoints et peut nommer des conseillers délégués.

Patrice JEGO : Premier adjoint

Délégué à l'organisation du travail
des agents techniques.

Délégué aux réseaux voiries et éclairage public à GBM.
Gestion des espaces verts et tranquillité publique.

**Marie-Agnès GUEZET : Deuxième adjointe**

Déléguée à la Médiathèque (organisation des spectacles, accueil d'auteurs, activités nouvelles), à l'action sociale : CCAS et relations avec les bailleurs sociaux. Référente conseil des Sages et actions auprès des seniors.

Référente villes et villages fleuris / embellissement du village et manifestations culturelles.

Mustapha SAHLAOUI : Troisième adjoint

Président du SIVOS de la Lanterne.

Délégué aux affaires scolaires et périscolaires,
à la jeunesse et la citoyenneté.
Référent Conseil Municipal des jeunes.

**Agnès BAS : Quatrième adjointe**

Déléguée à la vie associative, aux fêtes et cérémonies.
Organisation des réunions de quartiers.

Déléguée à la location et à la mise à disposition des salles communales.

Référente coordination des manifestations.

Jean Paul REVERT : Cinquième adjoint

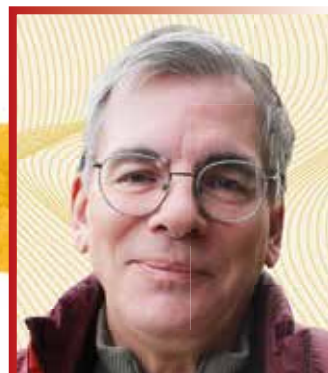
Délégué à la communication

(Appulien, site internet et application IntraMuros).

Délégué au cimetière, aux forêts et chemins ruraux.

Délégué eau et assainissement à GBM.

Référent atelier participatif : coordination avec les membres.

**Nadine BURLAUD :****Conseillère municipale déléguée**

À l'urbanisme et à la gestion des bâtiments.

Conseillère communautaire suppléante
à Grand Besancon Métropole.

**Julien DIDIER****Conseiller municipal délégué**

À l'environnement, au développement durable
et à la santé environnementale, référent réhabilitation de la Lanterne.

REPRESENTATIONS DANS LES DIFFERENTES INSTANCES

Aux côtés du Maire et des adjoints, les conseillers municipaux participent activement aux réflexions, aux projets et aux décisions ; ils s'impliquent dans les différentes commissions et instances locales. Leur engagement permet d'assurer une représentation équilibrée et dynamique au service de l'intérêt général.



**Delphine
LAURAS**

Vie locale et citoyenneté,
communication,
atelier participatif.



**Gérald
BINETRUY**

Appel d'offres,
contrôle des listes électorales.



**Rkia
IDRISSI**

SIVOS de la Lanterne, contrôle
des listes électorales,
communication,
vie locale et citoyenneté.



**Patrick
BORGEAUD**

Urbanisme, SICA, AUDAB.
Correspondant défense.



**Gladys
MANDRILLON**

SIVOS de la Lanterne,
impôts direct GBM, appel
d'offres, contrôle des listes
électorales.



**Françoise
SCHMIDT**

CCAS, SICA,
contrôle des listes électorales,
communication,
atelier participatif.



Ali ONDER

**SIVOS de la Lanterne, SICA,
appel d'offres, contrôle des
listes électorales,
communication.**



**Bernadette
THOMAS**

**CCAS, Environnement,
communication,
vie locale et citoyenneté.**



**Arthur
GAMBIN**

**Appel d'offres,
communes forestières,
environnement, communication.**



**Sandra
MOREL**

**SIVOS de la Lanterne, CCAS,
vie locale et citoyenneté.**



**Jacques
MAIREY**

Appel d'offres, environnement.



**Yoann
SAINTOT**

**Environnement,
vie locale et citoyenneté.**



**Marie-José
GONZALES**

Urbanisme, CCAS, contrôle des listes électorales.

LES REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNE AU SEIN DES DIFFÉRENTES COMMISSIONS.

SIVOS DE LA LANTERNE (Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire)

Titulaires :	Suppléants :
M. Mustapha SAHLAOU	M. Ali ONDER
M. Jean-Marc BOUSSET	Mme Rkia IDRISSE
Mme Sandra MOREL	M. Patrice JEGO
Mme Gladys MANDRILLON	Mme Agnès BAS

COMMISSION URBANISME :

Présidente	Mme Nadine BURLAUD
M. Patrice JEGO	M. Patrick BORGEAUD
Mme Agnès BAS	M. Mustapha SAHLAOU
Mme Marie José GONZALES	M. Jean-Marc BOUSSET

LE CCAS

Président : (le maire)	Jean-Marc BOUSSET
Mme Marie Agnès GUEZET	M. Jean-Paul REVERT
Mme Sandra MOREL	Mme Marie José GONZALES
Mme Agnès BAS	Mme Françoise SCHMIDT
Mme Bernadette THOMAS	

LES DÉLÉGUÉS AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU CANTON D'AUDEUX (SICA)

Titulaires :	Suppléants :
Mme Agnès BAS	M. Ali ONDER
Mme Françoise SCHMIDT	M. Patrick BORGEAUD

REPRÉSENTANTS AU GRAND BESANÇON MÉTROPOLE

VOIRIES	M. Patrice JEGO
EAU / ASSAINISSEMENT	M. Jean-Paul REVERT

COMMISSION COMMUNALE IMPÔTS DIRECTS GRAND BESANÇON MÉTROPOLE

Titulaire :	Suppléant :
Mme Nadine BURLAUD	Mme Gladys MANDRILLON

REPRÉSENTANTS AU COMITÉ NATIONAL D'ACTION SOCIALE

Mme Marie Agnès GUEZET

COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Président :	M. Jean Marc BOUSSET
Suppléant Président :	M. Ali ONDER
Titulaires :	M. Arthur GAMBIN
	Mme Nadine BURLAUD
	M. Gérald BINETRUY
Suppléants :	M. Mustapha SAHLAOU
	M. Jacques MAIREY
	M. Patrice JEGO

COMMISSION DE CONTRÔLE DES LISTES ÉLECTORALES

M. Ali ONDER
Mme Marie José GONZALES
Mme Françoise SCHMIDT
M. Gérald BINETRUY
Mme Gladys MANDRILLON
Mme Rkia IDRISSE

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DU VAL DE L'OGNON (SIEVO)

Délégué :	M. Julien DIDIER
-----------	------------------

CORRESPONDANT DEFENSE

Titulaire :	Suppléant :
M. Patrick BORGEAUD	M. Jean Marc BOUSSET

COMMUNES FORESTIÈRES DU DOUBS

Titulaire :	Suppléant :
M. Jean-Paul REVERT	M. Arthur GAMBIN

DÉLÉGUÉ À L'AGENCE D'URBANISME DE L'AGGLOMÉRATION BISONTINE (AUDAB)

M. Patrick BORGEAUD

P A R T I C I P A T I O N



DES COMMISSIONS OUVERTES A TOUS

Chaque Appulien volontaire peut rejoindre une ou plusieurs commissions ouvertes aux habitants.

En fonction de ses centres d'intérêt, chacun peut participer régulièrement ou ponctuellement selon ses disponibilités ou les projets abordés.



La commission environnement,
présidée par Julien DIDIER, ...

Pour un village plus vert et plus agréable à vivre : plantations, refuges pour la faune, végétalisation des espaces publics, adaptation aux évolutions climatiques et amélioration de notre cadre de vie.

Pour participer à ces réflexions et vous impliquer, contactez : jd Didier@pouilleylesvignes.com

L'atelier participatif

présidé par Jean-Paul REVERT, ...

Réalisation de décors dans le village en utilisant, dans la mesure du possible, des matériaux de récupération.

L'objectif de cette année est principalement la décoration du parvis et des abords du groupe scolaire.



La commission vie locale et citoyenneté,
présidée par Delphine LAURAS, ...

Conseil des jeunes, conseil des sages, organisation d'événements etc.

Renseignements et inscription à la Mairie.



Monique, en train de peindre des crayons pour l'école.



La commission communication,
présidée par Jean-Paul REVERT,

Élaboration du journal l'Appulien distribué deux fois par an et distribué dans les boîtes aux lettres.

Vous pouvez rejoindre cette commission, pour proposer des articles et des photos ou aider à la correction.

La commission gère aussi le site internet, IntraMuros et le panneau lumineux.

